

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 22 Juin 2023 à 20 heures

L'an deux mil vingt-trois, le **JEUDI 22 JUIN**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLON - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCEL – Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU - Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

Secrétaire : Caroline BEAUDUCEL

Sans observation, les procès-verbaux des séances du 25 Mai et 9 Juin ont été approuvés.

QUESTION 1 Délib. 2023-08-36	VENTE PARCELLES N°20 ET 30 LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE
---	--

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **EMET UN AVIS FAVORABLE** à la vente des parcelles n° 20 (d'une superficie de 504 m²) et n°30 (d'une superficie de 476 m²) du lotissement de la Beulotière pour un total de 980 m² à Monsieur et Madame FRESHARD Joël et Martine, domiciliés 5 impasse du Roulier, 53240 LA BACONNIERE, au prix de 54 € TTC le m² soit :

HT	TVA 20 %	TTC
44 100,00 €	8 820,00 €	52 920,00 €

Frais notariés en sus.

Monsieur le Maire ou un adjoint est autorisé à signer l'acte correspondant.

QUESTION 2 Délib. 2023-08-37	PERSONNEL : AVANCEMENT DE GRADE CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE
---	---

Vu l'avis favorable du CST en date du 26 Mai 2023.

Il est proposé de procéder aux suppressions et créations des postes ci-dessous :

- suppression du poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet 35h/semaine et création du poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet 35h/semaine – à effet au 05/10/2023 ;
- suppression du poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe à temps incomplet 32h/semaine et création du poste d'Adjoint d'Animation Principal de 1^{ère} classe à temps incomplet 32h/semaine – à effet au 01/07/2023 ;
- suppression du poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine à temps incomplet 18h/semaine et création du poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine Principal de 2^{ème} classe à temps incomplet 18h/semaine – à effet au 01/07/2023 ;
- suppression du poste d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe à temps incomplet 31,35h/semaine et création du poste d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe à temps incomplet 31,35h/semaine – à effet le 14/09/2023 ;
- suppression du poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet 35h/semaine et création du poste de Rédacteur à temps complet 35h/semaine – à effet le 01/07/2023.

Monsieur le Maire précise qu'il y a lieu d'ajuster le tableau des effectifs communaux en fonction des changements de grade, des recrutements réalisés.

Aussi, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **FIXE** le taux de promotion d'avancement de grade comme suivant :

Cadres d'emplois	Grade d'avancement	Ratio
REDACTEUR	REDACTEUR	100 %
ADJOINTS TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	100 %
ADJOINT D'ANIMATION	ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	100 %
ATSEM	ATSEM PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	100 %
ADJOINT DU PATRIMOINE	ADJOINT PRINCIPAL DU PATRIMOINE 2 ^{ème} classe	100 %

- **VALIDE** la suppression et création de poste nécessaires aux évolutions de grade,
- **MODIFIE** en conséquence le tableau des effectifs communaux comme ci-dessous :

FILIERES	Nbre	NOUVEAUX GRADES	Temps de travail		Nouvelle Echelle de rémunération	Taux Promotion avancement grade
ADMINISTRATIVE	0	Attaché (non pourvu)	TC		A	100%
	1	Rédacteur (au 01/07/2023)	TC		B1	100%
	1	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	TC		C3	100%
	1	Adjoint Administratif	TI	32,50/35è	C1	100%
TECHNIQUE	1	Agent de Maitrise Principal spécialité cuisine en disponibilité	TI	24,50/35è		100%
	2	Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe (au 05/10/2023)	TC		C3	100%
	1	Adjoint Technique	TC		C1	100%
	1	Adjoint Technique (cuisinier)	TC		C1	100%
	1	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe rest/école	TI	30/35è	C2	100%
	1	ATSEM Principal de 1^{ère} classe (au 14/09/2023)	TI	31,35/35è	C3	100%
	1	Adjoint Technique service restaurant scolaire en disponibilité	TI	8,50/35è	C1	100%
ANIMATION	1	Adjoint d'animation Principal de 1^{ère} classe (au 01/07/2023)	TI	32/35è	C3	100%
	2	Adjoint d'animation Principal de 1 ^{ère} classe	TC		C3	100%
CULTURELLE	1	Adjoint du Patrimoine Principal de 2^{ème} classe (au 01/07/2023)	TI	18/35è	C2	100%
AGENT CONTRACTUEL (CDI)	1	Adjoint d'animation	TI	51,15/151,67	C1	
	1	Adjoint Technique service entretien	horaire		sur indice	
AGENTS CONTRACTUELS (CDD) emplois permanents	1	Adjoint d'animation - art L332-8 6°	TI	128,42/151,67	C1	
	1	Adjoint technique - art L 332-8 2°	horaire		sur indice	
AGENTS CONTRACTUELS (CDD)	2	Adjoints d'animation service scolaire / TAP - art L332-14	horaire		sur indice	

QUESTION 3 Délib. 2023-08-38	DEMANDE DE SUBVENTION FETE DE LA MUSIQUE LE PETIT MARCHE ET TRIANON
--	--

Dans le cadre de la « Fête de la musique », certaines associations organisent des animations : « Le P'tit Marché » le 16 Juin 2023 et le cinéma « Le Trianon » le 30 Juin 2023.

Il est proposé de verser une subvention à ces associations afin de participer aux frais d'organisation, sachant qu'il n'y avait pas de subvention d'attribuée lors du vote du budget.

Aussi sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes prélevées sur le crédit « divers » du tableau des subventions portées au budget primitif 2023 :

- Association « le P'tit Marché » : **250.00 €**
- Association « Le Trianon » : **250.00 €**

QUESTION 4**COMPTE-RENDU COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES**

Information : 4-1 - *Tarifs des services périscolaires et de la restauration scolaire avec tarification sociale – dispositif cantine à 1€*

La commission a avancé dans la réflexion des tarifs qui seront proposés à partir de la rentrée de Septembre 2023. La commission a pris en note les remarques émises le 25 Mai dernier et a poursuivi la réflexion concernant le dispositif « Cantine à 1€ » qui, si accepté par le Conseil, sera effectif à partir de la rentrée de Septembre 2023. Ces tarifs sont encore à l'étude et sont présentés aujourd'hui au Conseil afin de recenser des avis, questions et propositions de modifications

Le Conseil a échangé sur le dispositif « Cantine à 1€ » et les tarifs proposés par la commission. Cette dernière poursuivra son travail, en prenant en comptes les remarques émises ce jour, pour proposer une délibération lors de la prochaine séance du Conseil.

Information : 4-2 : *Demande d'utilisation du Pôle enfance par l'association Famille rurales Bourgneuf/Bourgon pour des activités avec les tous petits*

Des demandes d'occupations du Pôle enfance ont été émises par différentes structures (Familles Rurales, Assistantes Maternelles, Parents, RPE - Pôle Loiron) pour des activités avec les tous petits. La commission Affaires Scolaires et Enfance a émis un avis favorable à ces points. Le Règlement d'utilisation a été présenté au Conseil et validé.

QUESTION 5
Délib. 2023-08-39**CONVENTION « L'ECOLE FAISONS LA ENSEMBLE »**

Vu la loi de finances pour 2023 prévoyant en son article 186 que, par dérogation aux dispositions de l'article L.211-8 du code de l'éducation, et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2026, l'Etat peut participer au financement des dépenses générées par les projets pédagogiques des écoles publiques,

Vu le projet pédagogique présenté par l'école « Les Mille Mots »,

Vu la Convention proposée par les services de l'Education Nationale, ayant pour objet d'organiser les modalités du soutien financier prévu dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique entre l'Etat, gestionnaire du fonds, et la collectivité en charge des dépenses afférente au projet pédagogique.

Lecture faite de la convention, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention ;
- **AUTORISE** M. le Maire à engager toute dépense liée au projet ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

QUESTION 6**LAVAL AGGLOMERATION – PRESENTATION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**

Information : Julie CHARPENTIER a procédé à la présentation du PAT de LAVAL Agglomération. Le PAT est un outil de gouvernance alimentaire porté principalement par les collectivités territoriales qui souhaitent développer une stratégie alimentaire durable et inclusive sur leur territoire. Parce qu'ils prennent en compte le sujet de l'alimentation dans son ensemble, à toutes les étapes de sa production, les PAT sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs de la filière agro-alimentaire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens, etc.).

Information : 7-1 : CONSTRUCTION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE : La commission a visité le chantier. Ce dernier avance de façon satisfaisante et, pour l'instant, les délais énoncés en début de chantier sont tenus.

Information : 7-2 : CHAUFFAGE SALLES DES FETES ET SALLE DES SPORTS : Une étude a été demandée auprès de FD CUMA et LAVAL AGGLOMERATION pour éventuellement changer le mode de chauffage de la salle polyvalente. Un chauffage radiant au gaz est suggéré pour la partie salle des sports. Pour la partie salle des fêtes et vestiaires deux propositions sont à étudier : chaudière à bois granulés ou géothermie.

Information : 7-3 : MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES : Suite à la visite des locaux de l'ex-trésorerie avec les deux assistantes maternelles et Mme LOURDAIS (PMI), la commission propose de contacter 2 ou 3 maitres d'œuvres pour l'étude du projet.

Information : 7-4 : MICRO-CRECHE LA RITOURNELLE : Des relevés de température sont en cours, afin d'évaluer les problèmes de chaleur.

Information : 7-5 : TRAVAUX A VENIR :

- Réparation des douches des vestiaires du terrain de foot ;
- Etanchéité de la salle des sports.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Information : Elections sénatoriales :**
 - Une rencontre avec Guillaume CHEVROLLIER aura lieu le Jeudi 29 Juin à 18h en Mairie.
 - Une rencontre avec Elisabeth DOINEAU aura lieu le Vendredi 28 Juillet à 18h30 en Mairie.
 - Une rencontre avec Antoine CAPLAN aura lieu le 21 septembre à 15h00 en Mairie.
- **Information :** La fête communale aura lieu le week-end du 1^{er} et 2 Juillet.
- **Information :** Bilan journée citoyenne.
- **Information :** Subvention éclairage public – Fonds Vert : Dossier en attente.
- **Information :** La collecte des ordures ménagères se fera tous les 15 jours à partir du 1^{er} janvier 2024. Une réunion d'information aura lieu le 4 septembre prochain à Port-Brillet.
- **Information :** La modification du périmètre du Château de Fresnay est en cours d'étude par l'UDAP (Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine)

- **Prochains Conseils Municipaux**
 - Lundi 17 Juillet
 - Lundi 4 Septembre
 - Lundi 9 Octobre
 - Jeudi 16 Novembre
 - Lundi 11 Décembre